

Tout dossier déposé ou adressé en dehors des dates prévues en annexe ne sera pas retenu.
Seuls seront admis les dossiers déposés ou adressés complets.

**Date Limite
du Dépôt du
Dossier :**

**13
NOVEMBRE
2019**

Dossier d'inscription à la formation D'auxiliaire Ambulancier Session : Promotion 2019-2

Du 09 / 12 / 2019 au 20 / 12 / 2019

Identité :

En caractère d'imprimerie

Nom :

Prénom :

Pour tous les demandeurs d'emploi : Il est impératif au préalable, d'évaluer votre situation avec votre conseiller référent Pôle Emploi ; afin de valider votre projet professionnel et échanger sur ce projet de formation. Votre conseiller vous accompagnera dans votre démarche mais également pour définir les conditions de financement.



IFA Corsica
Institut de Formation d'Ambulanciers Corse

Identité

Nom : Prénoms : Date de naissance :
..... / /

Lieu de naissance : Nationalité :

N° de sécurité sociale :

--	--	--	--	--	--

Adresse personnelle :

.....
.....

Code Postal :

Ville :

Téléphone fixe : Portable :

E mail :

Permis de conduire B obtenu le :

Conduite accompagnée : Oui ☒ Non ☒

Attestation préfectorale (validation ambulance) délivrée le :

Renseignements divers :

Loisirs, bénévolats, langues

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Quelle sera votre situation à l'entrée en formation ?

.....

.....

.....

Mode de financement envisagé

Votre formation est prise en charge par :

Vous-même

Votre employeur

Raison sociale :

Adresse :

N° SIRET :

Nom du Responsable :

Un organisme

Raison sociale :

Adresse :

N° SIRET :

Nom du Responsable :

Montant :

Décision notifiée le :

Autre

Préciser :

Frais de formation :

Titre de paiement à libeller à l'ordre d'I.D. FORMATION

Montant : 1 050€uros

Par Chèque N° :

Nom du Titulaire du Compte :

Par Mandat Postal effectué le :

En espèces

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'inscription.

Je déclare sur l'honneur que tous les renseignements que je fournis sont exacts.

Fait à le

Signature du candidat

Accord de l'employeur pour les candidats salariés

A.....le.....

Signature et cachet

Nom et qualité de la personne signataire

Note : Les pièces justificatives ne sont pas retournées aux candidats. Il convient donc de ne pas adresser d'originaux de diplômes, mais seulement des copies certifiées.

Pièces à joindre obligatoirement au Dossier

Attention : Tout Dossier Incomplet ne sera pas traité

- Le présent Dossier d'inscription complété et signé
- 1 photo d'identité **collée sur le présent dossier**
- 1 photocopie **recto-verso** de votre carte d'identité (ou passeport)
- 1 photocopie de la carte de séjour pour les candidats de nationalité étrangère dont la validité doit couvrir la totalité de la formation
- Une attestation d'Assurance en responsabilité civile pour les dommages causés de leur fait. Cette garantie est souvent incluse dans le contrat Multirisque Habitation de votre résidence principale.
- 1 curriculum vitae relatant les expériences professionnelles et le cursus de formation
- 1 photocopie **recto-verso** du permis de conduire catégorie B en cours de validité et conforme à la réglementation en vigueur (+ de 3 ans ou 2 ans si apprentissage à la conduite accompagnée)
- 1 photocopie recto-verso de l'attestation d'aptitude à la conduite d'ambulances délivrée par la préfecture après examen médical (en cours de validité)
- Le certificat médical original ci-joint de non contre-indication à la profession d'ambulancier, complété par un médecin agréé par l'Agence Régionale de Santé (ARS)
- Le certificat original ci-joint attestant des vaccinations prévues, complété par un médecin agréé par l'Agence Régionale de Santé (ARS)
⇒ Liste de ces Médecins jointe au présent Dossier
- Attestation de prise en charge du coût de la formation

Selon le statut du candidat :

- Justificatif d'Inscription au Pôle Emploi mentionnant votre Numéro d'identifiant
- Soit une attestation de l'employeur actuel certifiant la fonction occupée et une attestation d'accord de l'employeur pour la formation.

Informations dossier Médical

Madame, Monsieur,

Nous rappelons que « tout élève ou étudiant d'un établissement préparant à l'exercice des professions médicales et autres professions de santé [...] » relève de l'article L. 10 du code de la santé publique. **Tout stagiaire admis en formation d'ambulancier doit par conséquent OBLIGATOIREMENT être à jour des vaccinations conformes à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France (voir certificat de vaccination)**

En ce qui concerne l'hépatite B :

Résultats d'ac HBs après vaccination contre l'hépatite B ou voir votre médecin traitant avec les indications ci-dessous (extrait du journal officiel avril 2017) : Pour l'entrée dans une filière de formation aux professions de santé, après avoir éliminé un portage chronique de l'Ag HBs - les personnes dont le taux d'anticorps est compris entre 10 UI et 100 UI/L pourront être admises en stage ; - celles qui vaccinées dans l'enfance et l'adolescence ont un taux d'anticorps inférieur à 10 UI/L pourront être admises en stage. L'administration d'une dose supplémentaire sera différée à la fin de la pénurie. - celles vaccinées récemment à l'âge adulte et dont le taux d'anticorps est inférieur à 10 UI/L seront considérées comme des non répondeurs. L'administration de doses supplémentaires sera différée à la fin de la période de pénurie. Elles pourront être admises en stage. - les personnes non antérieurement vaccinées lors de l'entrée doivent recevoir 2 doses de vaccin Engérix® B20µg espacées de 1 mois. Elles pourront être admises en stage 1 mois après l'administration de la 2ème dose. L'administration de la 3ème dose de vaccin (suivie 4 à 6 semaines plus tard du dosage des anticorps anti HBs) sera différée après la fin de la pénurie. ATTENTION: CARENCE DE VACCINS: Ces vaccins sont désormais disponibles uniquement dans les pharmacies à usage intérieur (PUI) des établissements de santé ; dans ce sens, nous vous conseillons de prendre contact avec le Centre de vaccinations le plus proche de chez vous (voir liste ci-dessous) ou avec votre médecin.

Informations pratiques

Adresses des centres de vaccination

Ajaccio

Centre départemental de la Vaccination de la Corse du Sud, avec ou sans rendez-vous.

18 Boulevard Lantivy – 20000 Ajaccio

Ouvert du Lundi au vendredi de 9h00 à 11h45 et 14h00 à 16h00

04 95 29 12 65

vaccination.cg2a@cg-corsedusud.fr

C.L.A.T. : 04 95 29 13 80

Service vaccination BCG Lundi, Mercredi et Vendredi

Attention la lecture Tubetest s'effectue uniquement le Lundi, Mercredi et Vendredi

(excepté mardi et jeudi)

Sartène

Une séance de vaccination mensuelle est assurée un mercredi par mois de 14h00 à 17h00 par le Docteur Corneille.

Centre départemental de Vaccination de la Corse-du-Sud

22 Cours sœur Amélie (au centre d'Action Médico-Sociale) 20100 Sartène

04.95.29 14 11

Porto-Vecchio

Une séance de vaccination mensuelle est assurée un mercredi par mois de 14h00 à 17h00 par le docteur Paulin.

Centre départemental de Vaccination de la Corse-du-Sud

Rue Lucien Valli, Cala verde (au centre d'Action Médico-Sociale) 20137 Porto-Vecchio

04 20 03 93 09 ou 04 20 03 93 10

Bastia

Service communal d'hygiène et de santé

Avenue Pierre-Giudicelli - Mairie de Bastia

20410 Bastia

Téléphone : 04 95 55 97 60



Certificat Médical

Je soussigné(e) Dr **Médecin Agréé auprès de l'ARS**

Certifie que :

Nom.....

Prénom.....

Nom de jeune fille

né (e) le/...../.....

- ne présente pas de contre-indication physique et psychologique** à l'exercice de la profession d'Ambulancier :
(Absence de problèmes locomoteurs, psychiques, d'un handicap incompatible avec la profession : handicap visuel, auditif, amputation d'un membre, ...)

Fait à :le...../...../.....

Signature et cachet obligatoire

Je soussigné(e) Dr :

Certifie que :

Nom

Prénom

Nom de jeune fille

né (e) le / /

a bénéficié des vaccinations conformes à la réglementation en vigueur concernant l'immunisation des professionnels de santé en France
(réf: calendrier vaccinal de l'année en cours)

VACCINS OBLIGATOIRES : DTP, BCG, HEPATITE B

VACCINS RECOMMANDES en particulier pour les étudiants amenés à être en contact avec des nouveau-nés : contre la COQUELUCHE, la ROUGEOLE, les OREILLONS, la RUBEOLE (ROR), la VARICELLE (si non immunisé(e)), les infections invasives à MENINGOCOQUE C (jusqu'à 24 ans).

	Nom des vaccins	Dates injection
DT Polio Coqueluche		
BCG		
Méningocoque C		
Hépatite B		1°- 2°- 3°-
ROR	ou date maladie :	1°- 2°-
Varicelle (date des vaccins si pas d'antécédent et si sérologie négative)	ou date maladie :	1°- 2°-

RESULTATS :

	Date	Résultat
Tubertest obligatoire <3 mois		mm
Anticorps anti HBs (cf courrier)		UI/L

Fait à :le...../...../.....

Signature et cachet obligatoire

**Liste des médecins agréés pour examiner
les candidats au permis de conduire et certains conducteurs
dans le
Département de la HAUTE-CORSE
mise à jour le 25 janvier 2017**

Docteur Auguste BAGNANINCHI

5 avenue Maréchal SEBASTIANI
20200 BASTIA
☎ : 04.95.31.53.03

Docteur Jean-François BARTOLI

Route du port
Immeuble COFA
20145 SOLENZARA
☎ : 04 95 57 45 70

Docteur Jean Baptiste ROYERE

Résidence Saint Joseph
(Face à l'immeuble Paolina à 600m de l'hôpital)
Bât B Route Impériale-Lupino
20600 BASTIA
☎ : 04.95.33.12. 12

Docteur Marie Noëlle FANTINI

41 rue César Campinchi
20200 BASTIA
☎ : 04.95.32.15.06

Docteur Godefroy JOCHMANS

Rue principale
20217 SAINT FLORENT
☎ : 04 95 37 00 04
06 10 20 68 85

Docteur .Jean Noël VELLOZZI

Résidence Clos Saphir Bât B
Lieu-dit Mezzana
20290 LUCCIANA
☎ : 04 20 10 47 61

Docteur Monique MAYMARD

Les Terrasses du Fango
Bâtiment C
20200 BASTIA
☎ : 04.95.32.53.07

Docteur Philippe RENAULT

8, boulevard wilson
20260 CALVI
☎ : 04.95.59.71.20

Docteur Napoléon LEOPOLDI

Hôpital de TOGA
Unité Soins Longue Durée
20200 BASTIA
☎ : 06 14 03 15 25

Docteur Marc CHIARAMONTI

Résidence Plein Sud Bat D
Av Paul Giacobbi
20600 BASTIA
☎ : 04 95 33 12 12

Docteur Richard BALLEJOS

Résidence Plein Sud Bât. D
4 Av Paul Giacobbi - Montesoro
20600 BASTIA
☎ : 04 95 33 12 12

Docteur Annie LOGLI POUMEROL

Immeuble Eden Roc
20222 ERBALUNGA
☎ : 04 95 30 79 88

Pièces à fournir à l'appui de la demande de passage en visite médicale :

- photocopie de votre pièce d'identité (CNJ ou passeport même périmé de moins de 5 ans, carte de combattant, carte d'identité ou carte de circulation délivrée par les autorités militaires, carte de résident ou titre de séjour temporaire ou certificat de résidence de ressortissant algérien en cours de validité),
- permis de conduire
- consultation 36€

**Liste des médecins agréés pour le contrôle de l'aptitude à la conduite
dans le département de la Corse du Sud**

Docteur Roland APPIETTO 10 avenue Maréchal Moncey 20090 AJACCIO	☎ : 04.95.20.32.56
Docteur Paul ATLAN 2, Cours Napoleon 20000 AJACCIO	☎ : 04.95.22.43.68
Docteur Richard BALLEJOS Cabinet médical 20167 AFA	☎ : 04.95.22.95.08
Docteur Jean-François BARTOLI Route du Port Im. Cofa 20145 SARI SOLENZARA	☎ : 04.95.57.45.70
Docteur Mireille CAMPANA-CASTELLUCCI 20137 LECCI	☎ : 04.95.71.43.33
Docteur Jean-Marie CASTELLUCCI 20137 LECCI	☎ : 04.95.71.43.33
Docteur Yves LUCAS Domaine de la Pointe (Hôtel Sofitel) 20166 PORTICCIO	☎ : 04.95.29.40.60
Docteur Louis Julien PAOLETTI 35, Cours Napoléon 20000 AJACCIO	☎ : 04.95.21.66.27

Pièces à fournir à l'appui de la demande de passage en visite médicale :

- photocopie de votre pièce d'identité (CNJ ou passeport même périmé de moins de 5 ans, carte de combattant, carte d'identité ou carte de circulation délivrée par les autorités militaires, carte de résident ou titre de séjour temporaire ou certificat de résidence de ressortissant algérien en cours de validité),
- permis de conduire
- consultation 36 €